

## CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-2/06

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : PELABERE Michèle

---

**OBJET :** Convention de partenariat à conclure avec sept autres collectivités territoriales afin de mutualiser des logiciels libres.

Le présent dossier a pour objet la signature d'une convention de partenariat avec sept collectivités afin de définir les conditions de création d'une communauté d'intérêt autour de trois logiciels libres : CapDémat, plateforme de téléservices, Sématic, gestionnaire de site internet, et Angelus, gestionnaire d'identité. Cette convention est un préalable à la création d'une structure ad hoc permettant juridiquement la mutualisation des coûts, une évolution stratégique, fonctionnelle, technique et partagée de ces outils.

### LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

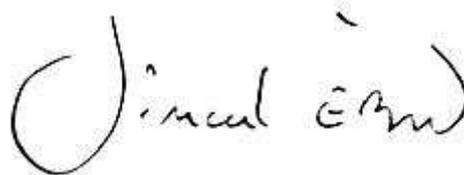
Article 1 : d'approuver la convention de partenariat à conclure avec sept autres collectivités, ayant pour objet de définir les conditions de création d'une communauté d'intérêt autour de la mutualisation des logiciels libres CapDémat, Sématic et Angelus, telle qu'elle figure en annexe à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser le Président à signer cette convention au nom du Département.

Article 3 : d'autoriser le Président à engager les discussions avec les collectivités fondatrices pour la création de la structure juridique adéquate nécessaire à la gestion de la communauté et à la maintenance des logiciels.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial "V".

Vincent ÉBLÉ